

## Prévenir et gérer les risques psychosociaux

<b>Format</b> : Virtuel ou en personne	<b>Pré-requis</b> : lecture préalable
<b>Durée</b> : 3 heures	<b>Clientèle visée</b> : gestionnaires d'entreprise, superviseurs ou professionnels en gestion des ressources humaines
<b>Nombre de participants</b> : Illimité	

### RÉSUMÉ DE LA FORMATION

Suite au projet de loi modernisant le régime de santé et sécurité du travail (LMRSST), les employeurs ont maintenant l'obligation légale de prendre en charge les risques psychosociaux liés au travail. Par où commencer? Comment analyser ces risques? Quoi faire pour les prévenir?

### OBJECTIFS ET CONTENU

- Comprendre les obligations de l'employeur liées au nouveau projet de loi
- Reconnaître les principaux facteurs de risques psychosociaux
- Analyser les risques psychosociaux en 12 facteurs
- Les conséquences et les impacts sur le milieu de travail
- Mettre en place une stratégie et des moyens pour prévenir et gérer les risques psychosociaux
- Qui sont les parties prenantes dans l'équation du succès

### ANIMATION

Nos formations sont interactives et dynamiques. Le contenu peut être adapté en mode conférence devant plusieurs personnes ou encore en plus petits groupes, pour davantage d'interactions et d'échanges d'idées entre les participants.

### OUTILS DU PARTICIPANT

Chaque participant recevra une lecture préparatoire et un outil pour faciliter la prise de notes. Au lendemain de la formation, les participants recevront un aide-mémoire pour l'identification des risques psychosociaux et leur prévention.

**Communiquez avec notre équipe pour réserver cette formation : [info@cohesionrh.com](mailto:info@cohesionrh.com) 450-915-6121**